

# Pour ou contre La reconnaissance du vote blanc

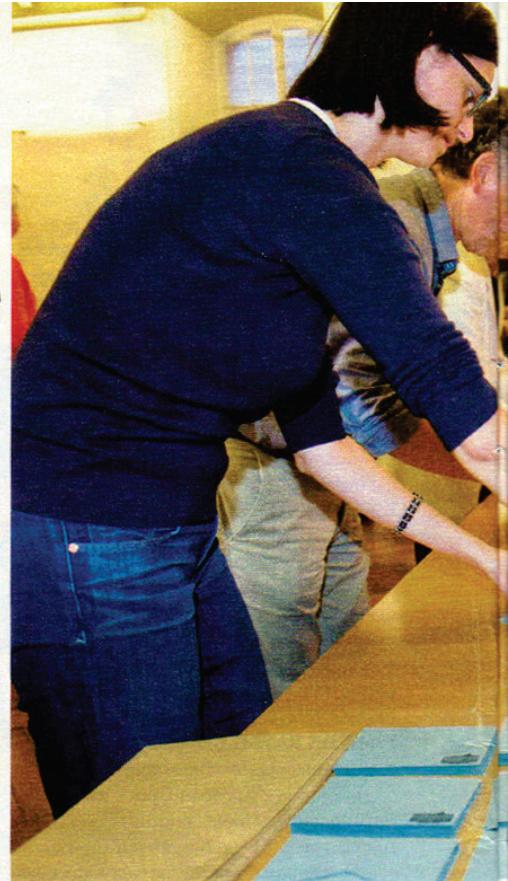
LA LOI NE LE CONSIDÈRE PAS COMME UN SUFFRAGE EXPRIMÉ. MAIS LE DÉBAT FAIT RAGE À CHAQUE ÉLECTION... ET DANS NOS PAGES.

**Q**uand un électeur estime qu'aucun candidat ne mérite son suffrage, il peut mettre un bulletin blanc dans l'enveloppe. Attention ! seul un bulletin vierge et de couleur blanche est considéré comme un bulletin blanc, une enveloppe vide est un vote nul, comme un bulletin raturé, annoté ou tout document non conforme. Les bureaux de vote ne proposent pas de bulletin blanc, l'électeur doit le préparer à l'avance... A la proclamation des résultats, ces votes blancs sont comptabilisés avec les votes nuls. Certains s'en offusquent, considérant que voter blanc est une option légale : des bulletins ad hoc doivent être mis à disposition dans les bureaux de vote et leur décompte doit être séparé des bulletins nuls. Leur argument : le vote blanc est une expression à part entière et avertit la classe politique du nombre d'électeurs qui ne sont pas satisfaits des candidatures. Stéphane Guyot, président du Parti du vote blanc, demande qu'il soit reconnu comme un suffrage exprimé. Xavier Magnon, spécialiste en droit constitutionnel, nous explique pourquoi il est difficile de le faire reconnaître sans enrayer le système.

**POUR**  
**Stéphane Guyot,**  
président du Parti  
du vote blanc

*Il faut un véritable outil de mesure  
du taux d'adhésion des électeurs*

L'électeur qui met un bulletin blanc dans l'urne dit : « Je veux voter, mais ce qu'on me propose ne me convient pas. » Sa voix doit pouvoir se faire entendre, c'est un acte citoyen, il est intellectuellement malhonnête de l'assimiler au vote nul. Les associations qui militent en faveur de la reconnaissance du vote blanc se heurtent à un mur. **Au cours des vingt dernières années, il y a eu quelque vingt propositions de loi en ce sens, qui n'ont débouché sur rien.** Se limiter à trier ce qui est à jeter à la poubelle pour décompter séparément les votes blancs et les nuls ne sert à rien. C'est comme si les radars flashaient les excès de vitesse sans donner de sanction ! Nous demandons une refonte du Code électoral qui intègre les votes blancs parmi les suffrages exprimés, au même titre que les voix obtenues par chaque candidat. Il faut un véritable outil de mesure du taux d'adhésion des électeurs. Les électeurs qui ne se rendent pas aux urnes pour



manifester leur opposition à l'offre électorale pratiquant une abstention civique, ils devraient pouvoir l'exprimer. L'abstention est abondamment commentée après chaque élection, elle atteint des taux record sans que les élus en soient le moins du monde dérangés. Ils doivent avoir une épée de Damoclès au-dessus de la tête pour se remettre en question ! **De 10 à 15 % de votes blancs comptés comme suffrages exprimés suffiraient à produire un séisme, cela pourrait aller jusqu'à invalider l'élection.** Nous ne sommes pas là pour bloquer le système, mais nous voulons faire pression afin de redonner au vote ses lettres de noblesse. Trop d'électeurs se sentent poussés à déserter les urnes, à protester en votant pour les extrêmes, à voter sans conviction.

## C'EST VOUS QUI LE DITES

• « Ceux qui votent blanc ne sont pas indifférents, sinon ils ne se seraient pas déplacés. Le nombre de bulletins blancs devrait être partagé en pourcentage à chaque candidat retenu au premier et au second tour. Ça me paraît logique puisque aucun ne leur convient. » **Monique G. (34)**

• « Pour moi, le vote sert à choisir celui qui semble le moins mauvais. Comment considérez-vous les votes blancs ? Même si on les classait dans les mécontents, ça ne servirait à rien. Pour moi, voter blanc, c'est faire partie des contestataires qui refusent de prendre des responsabilités. » **Georges V. (51)**

• « Ma femme et moi pensons qu'il est anormal de ne pas tenir compte d'un vote blanc, qui, pour nous, exprime l'insatisfaction à l'égard de ce que propose la classe politique. C'est le seul moyen démocratique pour le citoyen de donner son avis d'une manière claire, intelligente et sans violence. » **Yves S. (01)**

• « Je me demande pourquoi on compte ensemble les votes blancs, les votes nuls et les abstentions. En votant blanc, on ne néglige pas son devoir civique, on se déplace et on s'exprime. Le comptabiliser comme un vrai choix éviterait de fausser les résultats et donc les décisions futures. » **Marie-Françoise T. (59)**



## CONTRE

Xavier Magon\*, professeur de droit public à l'université de Toulouse 1 Capitole

**Le vote blanc remet en cause la légitimité des résultats d'une élection**

L'absence de reconnaissance du vote blanc en tant que suffrage exprimé n'est pas une spécificité française, seuls quelques Etats dans le monde le reconnaissent dans certaines élections. Ce choix s'explique. Le vote blanc pose problème : le refus de choisir parmi les candidats ou de se prononcer sur une question, dans le cadre d'un référendum, témoigne d'une défiance vis-à-vis de l'offre politique, donc des institutions en place et du système dans son ensemble. Reconnaître le vote blanc reviendrait à rendre visible et légitime l'expression de cette défiance et à valider ainsi un vote potentiellement révolutionnaire. Il est pour le moins paradoxal de demander à une institution qu'elle accepte ce qui menace de la remettre en cause.

Voilà pourquoi le vote blanc est appréhendé comme le vote nul, auquel il est assimilé en France

Et vous, pensez-vous que les votes blancs devraient être comptabilisés ? Prononcez-vous sur le forum de [femina.fr](http://femina.fr)

dans le décompte des suffrages. Il existe une demande sociale visant à prendre en compte le vote blanc. Des propositions de loi ont été déposées en ce sens. Jusqu'à présent, toutes sont restées lettre morte. D'un point de vue stratégique, on peut penser que les parlementaires n'ont pas intérêt à approuver une réforme législative dont ils risquent d'être les premières victimes. On peut difficilement demander aux partis politiques d'admettre de comptabiliser des bulletins qui ne portent pas sur leurs candidats. Il faut également souligner le risque que le vote blanc représente. Il concurrence le suffrage exprimé au point de remettre en cause la légitimité des résultats d'une élection. Pour être élu à la présidence de la République, la Constitution française exige l'obtention de la majorité absolue des suffrages, c'est-à-dire la moitié des voix plus une. En cas de prise en compte du vote blanc comme suffrage exprimé, il pourrait être difficile pour un candidat d'obtenir cette majorité au second tour de l'élection. Il est certes toujours possible de modifier la Constitution, mais quelle serait la légitimité d'un président de la République élu avec moins de 50 % des suffrages exprimés ?

Margot Arnaud

\* A participé à l'élaboration du Code constitutionnel, sous la dir. de Thierry Renoux et Michel de Villiers, Litec.

## C'EST VOUS QUI LE DITES

• « Le vote blanc n'est pas une preuve de manque d'intérêt, c'est un vote de protestation. Cela arrange beaucoup de candidats de le considérer comme nul. Je ne suis pas d'accord avec cette législation stupide. »

Jacqueline G. (26)

• « Voter blanc sous prétexte qu'on n'y trouve pas son compte est juste une manifestation de mauvaise humeur. »

Catherine B. (72)

• « Il m'est arrivé de voter blanc, avec discernement. Toutefois, j'ai toujours ressenti comme une frustration que cette façon de s'exprimer ne soit pas prise en compte. Sa reconnaissance obligerait nos chers candidats à se poser les bonnes questions. La démocratie reste à conquérir. Nous en sommes, hélas, encore loin. »

Sylvette S. (74)

• « Si rien ne convient, je vote blanc, cela prouve qu'il y a du mécontentement qui devrait être comptabilisé.

Je me déplace toujours pour le vote, c'est un droit qu'il ne faut pas négliger. »

Colette J. (69)

• « Je suis pour la reconnaissance du vote blanc, mais également

pour la reconnaissance du vote nul comme suffrage exprimé. L'un comme l'autre sont l'expression d'une opinion. Pourquoi ne pas les inclure dans le résultat, en spécifiant bien à quelle catégorie ils appartiennent, blancs ou nuls ? »

Ariette B.-G. (33)

• « Il est temps que la Constitution évolue et prenne acte. Les citoyens devraient avoir la possibilité de dire au monde politique : "Non, personne ne remplit selon moi les conditions nécessaires pour l'enjeu de cette élection." »

Monique M. (25)

• « En votant blanc, le citoyen prouve son civisme et exprime une idée. C'est souvent un désaccord complet avec les politiques de tous bords. Pourquoi ne pas décider que, à partir d'un certain pourcentage de votes blancs,

l'élection soit annulée et remplacée, avec d'autres candidats ? »

Georges B. (59)

• « Je suis scandalisé que le vote blanc ne soit pas pris en compte. Voter blanc ou s'abstenir n'a pas la même signification. Cela correspondrait à l'égalité. »

Maurice B. (25)